

**FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
D'ILLE ET VILAINE**

14 RUE DES VEYETTES

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE

CLOS LE 31/12/2019

Aux membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération du Secours Populaire Français d'Ille et Vilaine, relatifs à l'exercice clos 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes sont arrêtés par le comité départemental sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, sont conformes au plan comptable interne de l'Union du Secours Populaire Français et aux règles de gestion validées par son conseil d'administration, en respect des réglementations en vigueur, ainsi qu'aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et qu'elles ont été correctement appliquées.

Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles clients/ventes, fournisseurs/achats, personnel, trésorerie et les CVN en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance des documents à caractère financier remis par votre trésorier, en vue de votre Assemblée Générale.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Comité Départemental.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 11/05/2020

Véronique BRAULT

Commissaire aux Comptes





Compte de résultat

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019	Année 2018
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	4 029	3 210
Subventions d'exploitation hors subventions privées	101 660	98 385
Dons manuels	218 602	174 611
Mécénat, parrainage et autres concours privés	2 595	7 008
Legs		
Participations des destinataires de la solidarité	34 639	32 162
Produits d'initiatives	183 595	178 097
Cotisations statutaires	11 557	16 902
Autres produits	85 923	47 800
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 747	16 514
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 315	
I - Les produits d'activités	655 661	574 689
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Achats de marchandises, matériels et fournitures	120 992	122 612
Autres achats	44 325	37 331
Services extérieurs	49 757	70 989
Autres services extérieurs	84 328	74 028
Impôts, taxes et versements assimilés	9 409	7 995
Salaires et traitements	95 129	75 101
Charges sociales	32 812	30 811
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	36 251	29 496
<i>Sur immobilisations: dotations aux amortissements</i>	36 251	29 496
<i>Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations</i>		
<i>Sur actif circulant: dotations aux dépréciations</i>		
<i>Pour risques et charges: dotations aux dépréciations</i>		
Cotisations statutaires	42 141	38 939
Autres charges	99 849	104 958
Engagements à réaliser sur ressources affectées	17 044	3 633
II - Les charges d'activités	632 036	595 893
Résultat Activité	23 626	-21 204
III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	1 783	1 889
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
III - Les produits financiers	1 783	1 889
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	194	1 084
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
IV - Les charges financières	194	1 084
Résultat Financier	1 589	806





Compte de résultat

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019	Année 2018
V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 538	
V - Les produits exceptionnels	6 041	
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	438	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
VI - Les charges exceptionnelles	438	
Résultat Exceptionnel	5 602	
5 - Ecart de combinaison :		
5 - Ecart de combinaison		
Résultat Combinaison		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	663 485	576 578
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	632 668	596 976
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)	30 817	- 20 398
En Euros	Année 2019	Année 2018
Bénévolat	706 468	619 019
Prestations en nature	68 349	49 736
Dons en nature	897 003	813 208
Données extracomptables - Ressources	1 671 820	1 481 963
Total	1 671 820	1 481 963
Bénévolat	706 468	619 019
Prestations gratuites	68 349	49 736
Secours en nature	897 003	813 208
Emplois des contributions volontaires en nature	1 671 820	1 481 963
Total	1 671 820	1 481 963



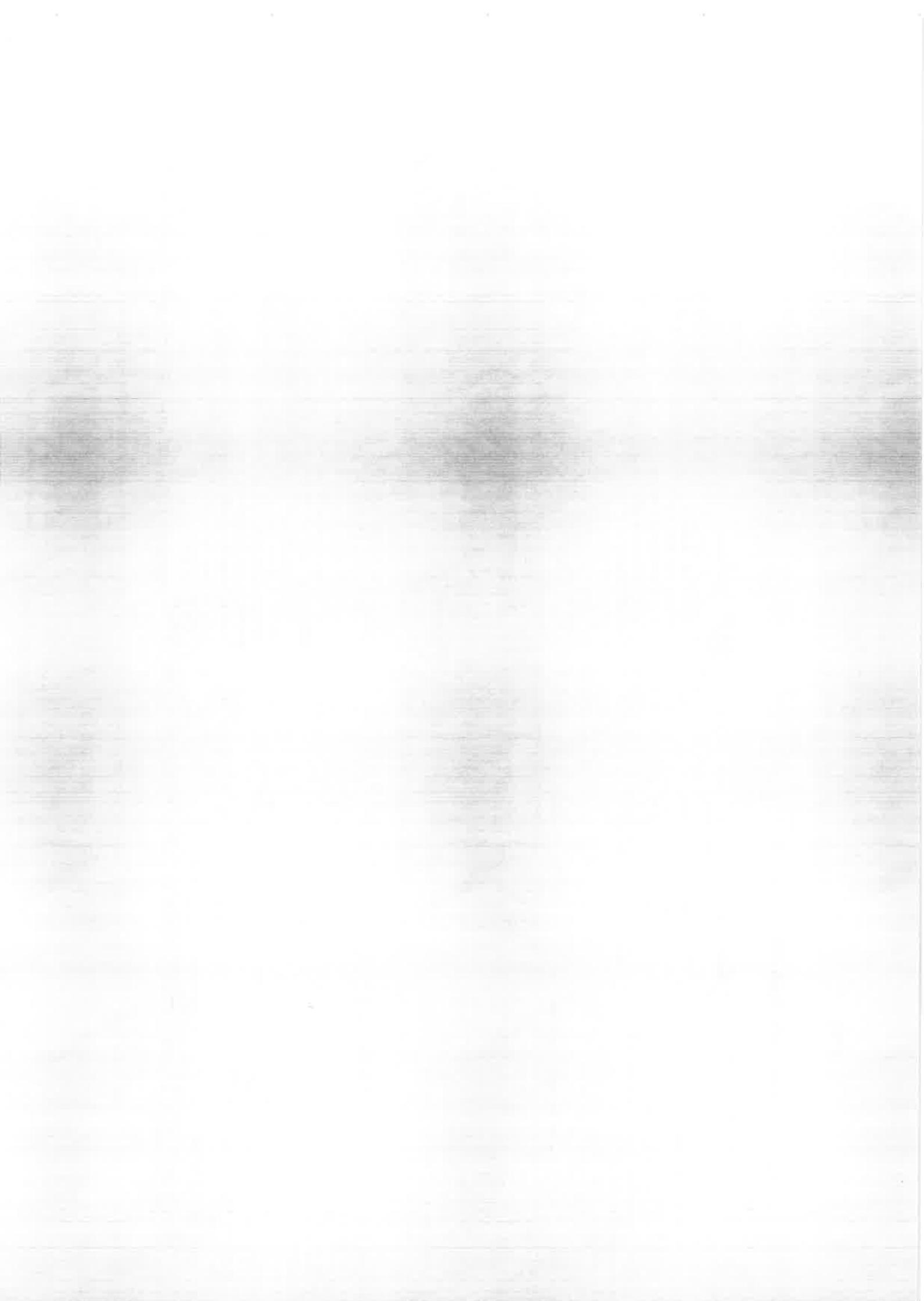


Bilan

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2019	Montant net 2018	En Euros	Année 2019	Année 2018
Immobilisations incorporelles:							
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds propres:	910 262,50	847 945,60
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds statutaires sans droit de reprise	483 318,54	453 682,81
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Projet associatif et réserves	0,00	6 027,00
Immobilisations corporelles:					Report à nouveau	396 127,06	408 633,65
Terrains	1 046 221,41	326 095,66	720 125,75	715 387,86	Résultat de l'exercice	30 816,90	- 20 397,86
Agencements et aménagements de terrains	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	Autres fonds:	0,00	0,00
Constructions	12 711,64	2 784,85	9 926,79	11 197,95	Fonds statutaires avec droit de reprise	0,00	0,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	680 114,30	262 922,26	417 192,04	441 884,47	Subventions d'investissements sur bien renouvelable par l'organisme	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles:	42 088,40	30 749,54	11 338,86	11 217,33	Apports Association Nationale - Fédération	0,00	0,00
Installations générales, agencements divers	61 307,07	29 639,01	31 668,06	1 088,11	Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	0,00	0,00
Matériel de bureau et informatique	57 094,73	27 007,23	30 087,50	0,00	I. Fonds propres	910 262,50	847 945,60
Mobilier	1 564,80	807,60	757,20	0,00	Ecart de combinaison	0,00	0,00
Biens grevés de droit	2 647,54	1 824,18	823,36	1 068,11	II. Ecart de combinaison	0,00	0,00
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Immobilisations financières:					Fonds dédiés sur subventions	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	1 454,99	0,00	1 454,99	1 454,99	Fonds dédiés sur dons et legs	949,26	536,36
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds dédiés sur autres ressources	19 516,30	4 200,10
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	IV. Fonds dédiés	20 465,56	4 736,46
	1 454,99	0,00	1 454,99	1 454,99	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 988,21	43 849,86
I. Actif immobilisé	1 047 676,40	326 095,66	721 580,74	716 842,85	Emprunts et dettes financières diverses SPF	0,00	0,00
Stocks et en cours:					Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0,00	0,00
Autres approvisionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 146,00	16 842,94
Créances :					Dettes fiscales et sociales	20 324,33	18 138,65
Avances et acomptes versés sur commandes	44 779,79	0,00	44 779,79	25 803,49	Dettes sur immobilisations	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres dettes (dont charges à payer)	1 242,95	2 798,93
Autres créances (dont produits à recevoir)	3 854,32	0,00	3 854,32	6 011,21	Produits constatés d'avance	750,75	1 001,00
Valeurs mobilières de placement et FNS	40 925,47	0,00	40 925,47	19 792,28	V. Dettes	79 452,24	82 631,38
Disponibilités	177 486,35	0,00	177 486,35	135 703,52	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 010 180,30	935 313,44
Charges constatées d'avance	61 517,42	0,00	61 517,42	52 959,08			
	4 816,00	0,00	4 816,00	4 004,50			
II. Actif circulant	288 599,56	0,00	288 599,56	218 470,59			
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	1 336 275,96	326 095,66	1 010 180,30	935 313,44			





Bilan

En Euros	Année 2019	Année 2018
Fonds propres:	910 263	847 946
Fonds statutaires sans droit de reprise	483 319	453 683
Projet associatif et réserves		6 027
Report à nouveau	396 127	408 634
Résultat de l'exercice	30 817	- 20 398
Autres fonds:		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par Apports Association Nationale - Fédération		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables		
I. Fonds propres	910 263	847 946
Ecart de combinaison		
II. Ecart de combinaison		
Provisions pour risques		
III. Provisions		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur dons et legs	949	536
Fonds dédiés sur autres ressources	19 516	4 200
IV. Fonds dédiés	20 466	4 736
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 988	43 850
Emprunts et dettes financières diverses SPF		
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 146	16 843
Dettes fiscales et sociales	20 324	18 139
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes (dont charges à payer)	1 243	2 799
Produits constatés d'avance	751	1 001
V. Dettes	79 452	82 631
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 010 180	935 313





Bilan

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2019	Montant net 2018
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes et immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles:				
	1 046 221	326 096	720 126	715 388
Terrains	250 000		250 000	250 000
Agencements et aménagements de terrains	12 712	2 785	9 927	11 198
Constructions	680 114	262 922	417 192	441 884
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 088	30 750	11 339	11 217
Autres immobilisations corporelles:	61 307	29 639	31 668	1 088
<i>Installations générales, agencements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>	57 095	27 007	30 088	
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	1 565	808	757	
<i>Mobilier</i>	2 648	1 824	823	1 088
Biens grevés de droit				
Avances et acomptes et immobilisations en cours				
Immobilisations financières:				
Autres titres immobilisés	1 455		1 455	1 455
Prêts				
Autres	1 455		1 455	1 455
I. Actif immobilisé	1 047 676	326 096	721 581	716 843
Total				
Stocks et en cours:				
Autres approvisionnements				
Marchandises				
Créances :				
	44 780		44 780	25 803
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 854		3 854	6 011
Autres créances (dont produits à recevoir)	40 925		40 925	19 792
Valeurs mobilières de placement et FNS				
	177 486		177 486	135 704
Disponibilités				
	61 517		61 517	52 959
Charges constatées d'avance				
	4 816		4 816	4 005
II. Actif circulant	288 600		288 600	218 471
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	1 336 276	326 096	1 010 180	935 313



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

FEDERATION D'ILLE ET VILAINE

COMPTES
SOCIAUX

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en euros

03 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

04 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 04 Présentation des comptes
- 04 Méthode générale
- 04 Changement de méthode d'évaluation et de présentation
- 04 Durée de l'exercice et date de clôture
- 04 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières
- 06 Méthode d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances
- 06 Subvention d'investissements
- 06 Fonds dédiés : opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice
- 06 Provisions pour risques et charges
- 06 Indemnités de départ à la retraite (I.D.R.)
- 07 Contributions volontaires en nature (CVN)
- 08 Compte d'emploi des ressources (CER)
- 08 Évènements postérieurs à la clôture

09 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 09 Rémunérations des dirigeants
- 06 Honoraires des commissaires aux comptes
- 09 Engagements hors bilan
- 09 Engagement pris en matière de retraite
- 09 Crédit-bail

11 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 11 Actif
- 11 Passif

12 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 12 Ventilation par nature des produits d'activités
- 12 Effectif
- 12 Résultat exceptionnel

13 AUTRES INFORMATIONS

- 13 Contributions volontaires en nature

14 COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES





ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Montants exprimés en euros
Exercice clos au 31 décembre 2019

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2019 sera une année bien meilleure que 2018 :

- Ouverture tous les samedi matin de l'accueil à la fédération et création d'une nouvelle antenne au nord de Rennes, dans le quartier de Maurepas ;
- Une participation importante (105 bénévoles) à notre congrès départemental qui s'est tenu au mois de novembre avec un renouvellement de nos instances statutaires ;
- Le recrutement définitif de Mme Barbara GUILLE, à la fin de son CDD de 6 mois ;
- Le maintien de nos subventions de la part des collectivités territoriales ;
- La progression des dons (surtout ceux fait en ligne) ;
- De nouveaux canaux de collectes : crowdfunding, hello asso ;
- La hausse des recettes issues des initiatives : Boutik pop, braderies extérieures, initiatives diverses ;
- Un don exceptionnel de 40 325 € de la part d'un particulier ;
- Le remplacement de nos 2 véhicules vandalisés et leur financement intégral par des subventions issues de la ville de Rennes, du conseil départemental 35 et de la fondation Bruneau ;

Cela se traduit par un résultat positif de 30 812 €, à comparer au déficit de 20 398 € en 2018.

Cela se traduit aussi par un bilan des contributions volontaires en nature qui s'élève à 1 671 820 €, en hausse de 13% par rapport à 2018.

Donc tout augmente, y compris le nombre de personnes reçues par le SPF : 5 215 familles aidées pour l'alimentaire en 2019, soit une hausse de près de 4% par rapport à l'an dernier et de 20% par rapport à 2015.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ♦ le bilan,
- ♦ le compte de résultat,
- ♦ l'annexe

2.2 METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements ANC 2014-03 et n°99-01.

Le SPF dispose, pour la production de ses comptes annuels, de son propre plan comptable et de règles de gestion validées par son conseil d'administration applicable à l'ensemble de l'union ; en respect des réglementations en vigueur.

2.3 CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

2.4 DUREE DE L'EXERCICE ET DATE DE CLOTURE

La fédération produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1er janvier au 31 décembre.

2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles (hors composants des immeubles) :

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure de l'immeuble	50 ans
Électricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	15 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	20 ans
Ravalement et amélioration	20 ans

Dépréciation des immobilisations :

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

2.6 METHODES D'EVALUATION ET DE DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis.

La fédération inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

2.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.

Pour les subventions d'investissements qui financent l'achat d'un bâtiment, la quote-part de la subvention est reprise au compte de résultat.

« Les dotations aux amortissements » de la subvention s'effectuent de manière globale (50 ans pour un bâtiment).

Cette règle s'applique à partir des comptes 2015 pour les subventions perçues à partir de 2015. Les subventions reçues au cours des exercices précédents et amorties au rythme des dotations aux amortissements ne feront pas l'objet de régularisations.

2.8 FONDS DEDIES : OPERATIONS PARTIELLEMENT EXECUTEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (I.D.R.)

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.

2.11 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- Dons en nature neufs : alimentation, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets...
- Prestations en nature : places spectacles, affichage publicitaire, activités sportives...
- Mise à disposition de locaux, personnel, véhicules.
- Bénévolat.

Dons en nature et prestations gratuites :

- La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, État etc.), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans les contributions volontaires en nature.

- Les dons en nature :

Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du SPF leur valorisation est essentielle autant que délicate.

Le SPF fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :

*Au pied du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.

*Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée. Ces biens concourent à la solidarité que mettent en œuvre les bénévoles de la fédération pour soutenir les personnes accueillies.

Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen de 15,35 € pour 2019.

Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans les contributions volontaires en nature pour le montant de la convention de mise à disposition ou de tout autre justificatif probant.

Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées dans les comptes annuels. Etant donné leur importance fondamentale dans la vie et le développement de l'association, elles sont évaluées chaque année dans l'annexe des comptes. Pour 2019, le volume horaire a été évalué à 1 178 heures.

2.12 COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Le taux de prélèvement sur les dons pour financer l'organisation s'élève à 8% conformément à la décision des instances départementales. Le taux de prélèvement maximal admis est de 8%.

2.13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de la fédération ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la fédération s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La fédération, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entités, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par l'organe de gouvernance des états financiers 2019 de la fédération, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les 3 plus hauts cadres dirigeants sont : le secrétaire général, le trésorier et le secrétaire départemental en charge de la vie associative. Les mandats d'élus étant bénévoles, ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

Les rémunérations cumulées perçues par les élus du comité départemental disposant d'un contrat de travail et salarié à ce titre s'élèvent à : 48 796 €.

3.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2019 s'élèvent à 7 920 €.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- Indemnité prévue par le code du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans

Le montant total des IDR est de 3 652,95 €.

3.3.2 Crédit-bail

Absence de crédit-bail.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 ACTIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

4.2 PASSIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 VENTILATION PAR NATURE DES PRODUITS D'ACTIVITES

Se reporter aux tableaux en page suivante

5.2 EFFECTIF

Le nombre de salariés au 31 décembre 2019 est de 4.

5.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel des comptes 2019 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu :

♦ Du cumul des catégories suivantes de produits =	6 041 €
Produits d'éléments d'actifs cédés	100 %
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	0 %
Autres produits de gestion sur exercices antérieurs	0 %

qui représentent à elles trois, 100 % des produits exceptionnels

♦ Du cumul des catégories suivantes de charges =	438 €
Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs	0 %
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	100 %
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0 %

qui représentent à elles trois, 100 % des charges exceptionnelles

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La fédération bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de 1 671 820,18 Euros.

Détail des contributions volontaires en nature de la fédération en pied de CER en page suivante.

VII. COMPTE D'EMPLOI DE RESSOURCES (T1)

Se reporter au tableau en page précédente.

Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2019 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, applicable au 1er janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacune :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.

7.1 Les colonnes 1 et 2 du CER qui correspondent au compte de résultat

7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2019

7.1.1.1. Missions sociales

Montant 486 245 €

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'Association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- ♦ Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde
- ♦ Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- ♦ Le développement des structures et de l'audience du SPF
- ♦ L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- ♦ Coûts des missions sociales :
 - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
 - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait
- ♦ Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.

La fédération s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances.

7.1.1.2. Frais de recherche de fonds Montant 56 628 €

7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public Montant 15 775 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- ♦ recherche et gestion des legs,
- ♦ conception, réalisation et envoi de publipostages,
- ♦ frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français,
- ♦ campagne du Don 'actions.

7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés Montant 40 853 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- ♦ initiatives liées à la campagne du Don 'actions,
- ♦ frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- ♦ organisation d'initiatives, braderies.

7.1.1.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics **Montant 0 €**

7.1.1.3. Frais de fonctionnement **Montant 72 751 €**

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- ♦ locaux
- ♦ administration générale
- ♦ communication
- ♦ frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- ♦ frais de tenue des instances de l'Association,
- ♦ frais de direction générale.

7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées **Montant 17 044 €**

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2019 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2019 et non encore dépensées au 31/12/2019, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.1.2 Colonne 2 : Ressources 2019

7.1.2.1. Produits de la générosité du public **Montant 218 602 €**

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

♦ Dons manuels non affectés **Montant 158 330 €**

Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don'actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).

♦ Dons manuels affectés **Montant 60 272 €**

Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique

♦ Legs et autres libéralités non affectées **Montant 0 €**

Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

♦ Legs et autres libéralités affectées **Montant 0 €**

7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public **Montant 0 €**

Cette rubrique regroupe les produits nets sur cessions de VMP et les autres produits financiers liés à la générosité du public.

7.1.2.2. Autres fonds privés **Montant 220 829 €**

Cette rubrique regroupe les dons d'entreprises et de fondations ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

7.1.2.3. Subventions et autres concours publics **Montant 101 660 €**

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

7.1.2.4. Autres produits **Montant 121 079 €**

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charges, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs **Montant 1 315 €**

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public

7.2.1. Colonne 4 : suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale a défini la générosité publique :

« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne),

Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des produits financiers issus des placements de ces ressources.

Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent principalement à ce jour des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés, du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à 0 € équivalent au T7 du CER du 31/12/2018.

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

	Fonds dédiés totaux (= compte de résultat)	Dont fonds dédiés collectés auprès du public
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs (A)	1 315	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (B)	17 044	413
Solde pour 2019 (A)-(B)	-15 729	= 413

7.2.1. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources affectées :

- ♦ Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- ♦ Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- ♦ Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la générosité publique non affectées est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- ♦ Les Missions sociales
- ♦ Les Frais de recherche de fonds
- ♦ Le Fonctionnement

Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

Au cours de l'année 2019, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur des fonds de générosité publique des années antérieures. Le principe adopté est le suivant : si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de l'Association Nationale. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée.



Actif - Mouvements des immobilisations

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Valeur brute au 01/01/2019	Acquisitions et créations en 2019	Diminutions par cessions ou mises hors service en 2019	Valeur brute au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations en cours				
Immobilisations incorporelles (I)				
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	250 000			250 000
Agencements et aménagements de terrain	12 712			12 712
Constructions	680 114			680 114
Installations techniques, matériel et outillage industriel	41 143	3 863	2 917	42 088
Autres immobilisations corporelles:	69 539	37 565	45 797	61 307
<i>Installations générales, agencements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>	64 877	36 000	43 783	57 095
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 014	1 565	2 014	1 565
<i>Mobilier</i>	2 648			2 648
Biens grevés de droit				
Avances et acomptes sur immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles (II)	1 053 508	41 428	48 714	1 046 221
Immobilisations financières (III)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 455			1 455
Immobilisations financières (III)	1 455			1 455
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 024 963	41 428	48 714	1 017 676





Actif - Mouvements des amortissements

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant en début d'exercice 2019	Augmentations: dotations de l'exercice 2019	Diminutions: reprises de l'exercice 2019	Montant en fin d'exercice 2019
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des immobilisations incorporelles (I)				
Agencements et aménagements de terrain	1 514	1 271		2 785
Constructions	238 230	24 692		262 922
Installations techniques, matériel et outillage industriel	29 925	3 303	2 479	30 750
Autres immobilisations corporelles:	68 451	6 985	45 797	29 639
<i>Installations générales, agencements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>	64 877	5 913	43 783	27 007
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 014	808	2 014	808
<i>Mobilier</i>	1 559	255		1 814
Biens grevés de droit				
Amortissements des immobilisations corporelles (II)	338 120	36 251	48 275	326 096
TOTAL GENERAL (III)	338 120	36 251	48 275	326 096





Actif - Créances au 31/12/2019

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	
Participations	
Autres titres immobilisés	1 455
Prêts	
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	3 854
Autres créances:	40 925
	<i>Personnel</i>
	<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>
	<i>Etat et autres collectivités publiques</i>
	350
	<i>Autres</i>
	40 575
Charges constatées d'avance	4 816
TOTAL	51 051





Actif - Mouvements de trésorerie

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	135 704	177 486
<i>Placements divers</i>	46 020	46 290
<i>OPCVM</i>		
Fonds National de Solidarité	89 683	131 196
Comptes courants	48 470	60 324
Caisses	4 489	1 193
TOTAL	188 663	239 004





Passif-Etat des dettes au 31-12-2019

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montants au 31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	21 988
<i>Emprunts</i>	21 988
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	
<i>Dettes financières</i>	
Emprunts auprès des structures SPF	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 146
Dettes fiscales et sociales:	20 324
<i>Personnel</i>	5 827
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	14 497
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	1 243
Produits constatés d'avance	751
TOTAL	79 452





Passif - Emprunts et Dettes financières

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Capital restant dû au 01/01/2019	Remboursement au cours de l'année	Nouvel emprunt au cours de l'année	Capital restant dû au 31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit:	43 850	21 862		21 988
<i>Emprunts</i>	43 850	21 862		21 988
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>				
Emprunts auprès de structures SPF				
TOTAL	43 850	21 862		21 988

En Euros	Capital restant dû au 01/01/2019	Capital restant dû au 31/12/2019
<i>Compte courant au passif</i>		
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		
TOTAL		





Actif - Détails des charges constatées d'avance

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019
Exploitation courante	4 816
Données financières	
Données exceptionnelles	
TOTAL	4 816





Actif - Produits à recevoir

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2019
Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	
Autres créances:	350
	<i>Personnel</i>
	<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>
	<i>Etat et autres collectivités publiques</i>
	350
	<i>Autres</i>
Produits à recevoir	13 120
TOTAL	13 470





Passif - Détails des charges à payer

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montants au 31/12/2019
Intérêts courus sur emprunts	
Avances et acomptes reçus sur commande	
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 083
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer):	7 877
<i>Personnel</i>	5 827
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	2 050
Dettes sur immobilisations / Factures non parvenues	
Charges à payer	
Créditeurs divers	
TOTAL	9 960,33





Passif - Détails des produits constatés d'avance

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2019
Exploitation courante	751
Données financières	
Données exceptionnelles	
TOTAL	751





Passif - Variations des fonds dédiés

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2019	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2019
Variations des fonds dédiés sur subventions				949
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	536		413	
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	4 200	1 315	16 631	19 516
TOTAL	4 736	1 315	17 044	20 466





Compte de résultat – Evolution des produits d'activités inscrits au compte de résultat

Fédération de l'ILLE ET VILAINE - FED JR 035 0 00000 000058

Exercice : 2019

En Euros	exercice 2019	Exercice 2018	Evolution en %
Ventes de marchandises, de services et publications SPF	4 029	3 210	25%
Subventions d'exploitation hors subventions privées	101 660	98 385	3%
Dons manuels	218 602	174 611	25%
Mécénat, parrainage et autres concours privés	2 595	7 008	-63%
Legs			
Participations des destinataires de la solidarité	34 639	32 162	8%
Produits d'initiatives	183 595	178 097	3%
Cotisations statutaires	11 557	16 902	-32%
Autres produits	85 923	47 800	80%
Reprises sur provision et transferts de charges	11 747	16 514	-29%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 315		
TOTAL	655 661	574 689	14%



EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1. Missions Sociales	486 245	218 189	1. Produits de la générosité du public	218 602	218 602
1.1. Réalisées en France	482 100	214 826	1.1. Dons et legs collectés	218 602	218 602
			Dons manuels non affectés	158 330	158 330
			Dons manuels affectés	60 272	60 272
			Legs et autres libéralités non affectées		
			Legs et autres libéralités affectées		
1.2. Réalisées à l'étranger	4 145	3 363	1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public		
2. Frais de Recherche de fonds	56 828		2. Autres fonds privés	220 829	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	15 775				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	40 853		3. Subventions et autres concours publics	101 660	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. Frais de fonctionnement & autres charges	72 751		4. Autres produits	121 079	
Total :		218 189			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	615 624		I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	662 170	
II - Dotations aux provisions			II - Reprise de provision		
III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées	17 044		III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	1 315	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	30 817		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		- 413
Total général :	663 485		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - Total général :	663 485	218 189
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		218 189	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		218 189
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		

Missions sociales	1 508 985		Bénévolet	706 468	
Frais de recherche de fonds	71 271		Prestations en nature	88 349	
Frais de fonctionnement et autres charges	91 564		Dons en nature	897 003	
Total :	1 671 820		Total :	1 671 820	



